



## Commune de Bardonnex

Dans sa séance du 25 mai 2010, le Conseil municipal a pris la délibération suivante :

### **APPROBATION DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT, DU COMPTE D'INVESTISSEMENTS, DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS, DU COMPTE DE VARIATION DE LA FORTUNE ET DU BILAN DE L'EXERCICE 2009**

Considérant,

- la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, articles 30, alinéa 1, lettre f et 75, alinéa 1,
- le compte administratif pour l'exercice 2009 comprenant le compte de fonctionnement et le compte des investissements,
- le compte financier pour l'exercice 2009, qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département,
- le préavis favorable, à l'unanimité, de la commission des finances du 11 mai 2010.

Sur proposition du maire et des adjoints,

#### **le Conseil municipal décide**

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2009,
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2009 pour un montant de **CHF 4'655'230.43** aux charges et de **CHF 5'118'771.69** aux revenus, l'excédent des revenus s'élevant à **CHF 463'541.26**,
3. D'approuver le compte d'investissements 2009 pour un montant de **CHF 567'264.95** aux dépenses et pour un montant de **CHF 0.00** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **CHF 567'264.95**,



4. D'approuver le financement des investissements nets de **CHF 567'264.95** par l'autofinancement à raison de **CHF 1'418'633.36** au moyen de la somme de **CHF 955'092.10** qui est constituée par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **CHF 463'541.26**, l'excédent de financement s'élevant à **CHF 851'368.41**,
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **CHF 463'541.26**, représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2009,
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2009 totalisant à l'actif un montant de **CHF 24'049'136.13** qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF	11'886'312.47
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF	12'162'823.66
Avances aux financements spéciaux (nature 18)	CHF	0.00
- Découvert (nature 19)	CHF	<u>0.00</u>
<b>Total de l'actif</b>	<b>CHF</b>	<b>24'049'136.13</b>

Et au passif un montant de **CHF 24'049'136.13** qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	CHF	448'563.64
- Dettes à court, moyen et long terme (natures 21 et 22)	CHF	0.00
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF	40'491.30
- Provisions (nature 24)	CHF	418'913.70
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF	478'928.55
- Fortune nette (nature 29)	CHF	<u>22'662'238.94</u>
<b>Total du passif</b>	<b>CHF</b>	<b>24'049'136.13</b>

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2009 à **CHF 20'300'000.-** ; l'engagement de leasing (photocopieuse), hors bilan, s'élève à **CHF 66'883.60**.

**Cette délibération a été acceptée à l'unanimité, soit par 15 voix pour.**

Le délai pour demander un référendum expire le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Bardonnex, le 1<sup>er</sup> juin 2010

Helen SCHNEUWLY,  
Présidente